



CHARTE DES SOIRÉES

de l'Association des Elèves de l'ISAE-SUPAERO

Édition 2022

1. Les participants s'engagent à éviter de causer par leurs attitude, leurs tenue ou leurs propos, quelque trouble que ce soit au bon déroulement de la soirée, ou de porter préjudice, qu'il soit moral, physique ou matériel, à un autre participant, un membre de l'équipe organisatrice, du service de sûreté et de sécurité, ou à un prestataire

2. Plus particulièrement, les participants s'engagent à :

- Ne pas tenir de propos déplacés (insultes racistes, sexistes, homophobes, antisémites, menaces) à l'encontre des autres participants de l'événement
- Ne pas avoir de comportements déplacés (drague insistante, attouchements à caractère sexuelle, violence physique) à l'encontre des autres participants de l'événement
- Signaler tout propos ou comportements déplacés dont ils sont témoin

3. Les participants s'engagent à respecter les consignes de sécurité données par les membres de l'équipe organisatrice ou par le personnel du service de contrôle et de sécurité.

4. Les participants s'engagent à ne pas causer de dégradations dans le foyer, la maison des élèves, les résidences étudiantes et sur le campus de manière générale.

5. Les participants ont interdiction d'apporter et/ou de distribuer toute forme d'alcool et/ou de psychotropes sur le campus de l'ISAE SUPAERO. Seule la consommation de boissons alcoolisées servies au bar du foyer est autorisée, et cette consommation devra s'effectuer au sein des espaces disposés à cet effet, dans le strict respect des dispositions du code de la santé publique et des recommandations de l'OMS.

6. A ce titre, l'équipe organisatrice et le personnel du service de contrôle et de sécurité sont en mesure de confisquer toutes bouteilles d'alcool frauduleusement introduites.

7. En cas de non-respect des règles présentes ci-dessus, l'équipe organisatrice se réserve le droit d'exclure immédiatement et définitivement de la soirée toutes personnes à l'origine de troubles.

8. La signature de la présente charte vaut l'acceptation et l'autorisation de l'utilisation et de la diffusion par l'AE de photos et vidéos prises lors de la soirée.